

25^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INVITATION



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JUBILAIRE

Jeudi 1^{er} septembre 2022

De 15.30 h à env. 19.30 heures

Zunfthaus zur Meisen

Münsterhof 20

8001 Zürich



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JUBILAIRE

Notre assemblée générale jubilaire est l'occasion pour nous de célébrer l'anniversaire dans un lieu particulier et un cadre festif.

Qu'a atteint l'IFMA Suisse durant les dernières 25 années et qu'est-ce qui nous attend à l'horizon de l'année d'exercice à venir ?

Quo vadis – Vous élirez une nouvelle présidence et les membres du comité directeur.

Nous espérons vous compter parmi nous pour une AG intéressante.



Comité directeur
2021/22

PROGRAMME

- 15.30** Arrivée des membres
Enregistrement pour l'assemblée générale
- 16.00** Allocution de bienvenue à l'AG jubilaire
Les fleurons atteints par l'IFMA Suisse les dernières 25 années
Messages de félicitations
- 16.45** Assemblée générale conformément à l'ordre du jour
- 18:15** Heure de l'apéritif et de discussions approfondies

ORDRE DU JOUR

1. Allocution de bienvenue de la Présidente

2. Élection des scrutateurs

- Liste des présences

3. Adoption du procès-verbal de la 24^e AG du 25 août 2021

- Le procès-verbal est publié le 20 septembre 2021 sur le site web

4. Réception du rapport annuel

- Envoi du rapport annuel avec l'invitation 4 semaines avant la date de l'AG

5. Réception du compte de résultat 2021 / 2022

- Explications relatives au compte de résultat
- Présentation du rapport du vérificateur aux comptes

6. Activités – Perspectives exposées par le Comité directeur

7. Modifications de statuts

- Envoi des statuts modifiés avec l'invitation 4 semaines avant la date de l'AG

8. Budget 2022 / 2023

- Détermination des montants de cotisation
- Adoption du budget

9. Élection de la co-présidence, du comité directeur et de l'organe de contrôle

- Départs
- Élection de la co-présidence
- (Ré)élection des membres sortants du comité directeur
- Élection du vérificateur aux comptes

10. Requêtes

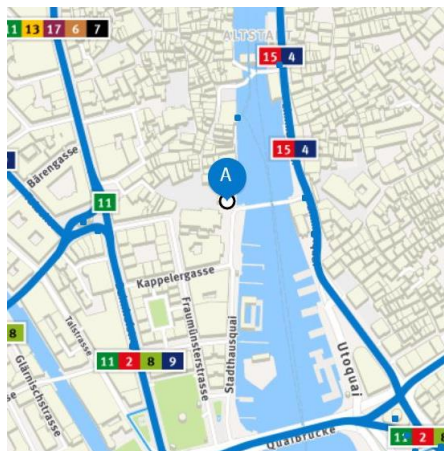
Les requêtes adressées au Comité directeur sont à soumettre par écrit à la Présidente, Susanna Caravatti-Felchlin, au plus tard le 10 août 2022.

11. Divers

INSCRIPTION

Prière de s'inscrire [ici](#) ou sur www.ifma.ch/agenda d'ici le 26 août 2022. Le nombre de personnes est limité suivant la devise :
« Premier venu, premier servi ».

LIEU DE L'ÉVÉNEMENT



Zunfthaus zur Meisen
Münsterhof 20
8001 Zürich

Au départ de la gare centrale Zürich HB avec les lignes de tramway

- 6,7,11,13,17 jusqu'à la station Paradeplatz, puis 5 minutes de marche à pied
- Au départ de Stadelhofen avec les lignes de tramway 15, 4 jusqu'à la station Helmhaus, puis 2 minutes de marche à pied ou prendre les lignes de tramway 2,8,11 jusqu'à la station Paradeplatz
- Des places de stationnement payant sont disponibles au parking de Jelmoli et Urania.